



MILLE ET UNE ASTUCES POUR METTRE VOS DÉCHETS AU RÉGIME !



4

Dossier

Les agents de l'ICDI travaillent pour vous : soutenez-les !

6

Recyparcs

Des outils performants pour recycler et valoriser vos déchets !

7

Tri des déchets à l'école

Des campagnes rondement menées !

Édito

Merci pour eux !

Trop souvent, nos agents de collecte ou des recyparcs sont confrontés à des comportements violents ou agressifs de la part des usagers. Il y a quelques mois, brutalisé par un automobiliste irascible, un de nos collègues a subi des coups et blessures qui l'ont conduit à l'hôpital. De tels actes de violence sont heureusement assez rares.

Il n'en demeure pas moins que beaucoup (trop) de nos collaborateurs sont verbalement agressés au quotidien par des usagers mal lunés. Ce qui est regrettable, car ces personnes qui collectent les déchets en rue ou travaillent dans les recyparcs exercent un métier aussi indispensable que difficile. Pensez-y, lorsque vous êtes derrière votre volant : un petit sourire, un geste de courtoisie à leur égard, ça fait toujours plaisir!

La rédaction

P2&3 # NEWS

L'actualité de l'ICDI

P4&5 # DOSSIER PRATIQUE

Les agents de l'ICDI travaillent pour vous : soutenez-les !

P6 # MÉTIERS

Recyparcs: des outils performants pour recycler et valoriser vos déchets !

P7 # ÉCOLES

Tri des déchets à l'école.

P8 # AGENDA - RECETTE



Cap sur le Zéro déchet ! « Nature en Ville » : la fête de l'environnement à Charleroi

Le samedi 23 septembre 2017 (de 10 à 18h00), l'ICDI et la Ville de Charleroi vous invitent à participer gratuitement à l'événement « Nature en ville » au centre de Loisirs de Marcinelle, l'un des plus beaux poumons verts de Charleroi.

Inscrite sous le signe de la convivialité, de la famille et de l'environnement, cette édition s'articule autour d'un thème particulièrement passionnant : « **Visons le Zéro déchet!** ». Une journée durant, vous aurez l'occasion de découvrir des dizaines d'animations inédites, jouer en famille, déguster des trésors de gourmandises, profiter des charmes d'une nature préservée et tester tous les trucs et astuces pour réduire votre production de déchets. Durant cette journée, les animateurs de l'ICDI vous accueilleront dans un « **Jardin astucieux** » pour vous apprendre toutes les techniques de compostage et d'entretien des outils de jardin. Dès 14h, une **balade contée** par Natafée sera suivie d'un **atelier de cuisine sauvage** (de 15h à 17h) avec les aliments récoltés dans le bois.



Découvrez le programme détaillé de cette journée sur www.icdi.be



IDMag version digitale:
mode d'emploi

Vous souhaitez consulter votre magazine sur smartphone ou tablette ? Rien de plus simple grâce à notre nouvelle application.

Pour accéder à votre publication en version digitale :

1. Commencez tout d'abord par télécharger l'application **ICDIMag** sur le kiosque de votre choix (App Store, Google Play) : cherchez ICDI.
2. Installez ensuite l'application sur votre smartphone ou votre tablette.
3. Choisissez le magazine que vous souhaitez consulter.
4. Bonne lecture!

Votre IDMag : c'est désormais où et quand vous voulez !



ID Mag[®] est une publication de l'intercommunale ICDI - rue du Déversoir 1 - 6010 Couillet - info@icdi.be www.icdi.be - Editeur responsable : Olivier Bouchat
Rédacteur en chef: Françoise Lardenoey - Equipe de rédaction: Saâd Kettani, Françoise Lardenoey, Pierrine Meessens, Romina Serra - Conception et réalisation: www.4sales.be. Les photos n'illustrent pas nécessairement les personnes citées © ICDI - Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé.





Compostage à domicile Un geste écologique simple et qui rapporte !

Le saviez-vous? Votre poubelle contient entre 30 et 50% de déchets compostables, principalement des déchets de cuisine et des restes de repas. Ces déchets pourraient être facilement valorisés et finir ailleurs que dans votre sac blanc ou votre conteneur à puce...

Qu'est-ce que le compost ?

C'est une dégradation biologique des déchets organiques (déchets de cuisine, de jardin, etc.) sous l'action de micro-organismes et d'animaux du sol. Vos déchets sont alors petit à petit transformés en un engrais naturel, utile pour votre jardin d'agrément, votre potager ou pour vos plantes en pot.

Que pouvez-vous composter ?

Les déchets de cuisine : épluchures de légumes et de fruits, filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œufs,...

Les déchets de jardin : feuilles mortes, tontes de gazon, plantes et fleurs fanées, branchages broyés,...

Les litières biodégradables d'animaux domestiques herbivores, cartons à pizza déchirés en petits morceaux,...

3 grands principes à respecter

Mélanger les matières

Pour obtenir un bon compost, il est nécessaire de mélanger les déchets azotés (verts, mous et humides) comme

les fleurs fanées, les tontes de pelouse, les épluchures de fruits et légumes aux déchets carbonés (bruns, durs et secs) comme les branchages broyés et les herbes sèches. Les déchets verts apportent l'eau et la nourriture nécessaires aux micro-organismes tandis que les déchets bruns facilitent la circulation de l'air dans le compost.

Aérer régulièrement

Afin de maintenir une bonne aération du compost et d'homogénéiser la matière, il est important de le mélanger régulièrement à la fourche (2 à 3 retournements par an). Il est également recommandé d'éviter de tasser les matières.

Maintenir une bonne humidité

Indispensable à la bonne décomposition des matières, un certain taux d'humidité doit être maintenu dans le compost. Cette humidité doit cependant être contrôlée pour éviter de noyer le compost et de le transformer en « purin ». S'il est trop humide, il suffit d'y ajouter de petits morceaux de cartons qui vont absorber le surplus d'eau. S'il est trop sec, un petit arrosage rapide permettra de l'humidifier.



Téléchargez gratuitement la brochure sur le site www.icdi.be/publications

Le compostage est un processus biologique aérobie.

Ça signifie :

- A. Qu'il a besoin d'oxygène pour fonctionner
- B. Qu'il n'a pas besoin d'oxygène pour fonctionner

Ne dites plus « Parc de recyclage » mais « Recyparc » !

Afin de disposer de la même appellation partout en Wallonie et de tendre vers une harmonisation des conditions d'accès, le nom change mais pas la finalité : les recyparcs vous facilitent toujours le recyclage. Pensez à bien trier vos déchets dans votre coffre ou votre remorque lorsque vous vous y rendez, vous gagnerez un temps précieux sur place. Consultez notre site internet pour savoir quels déchets sont acceptés.

Verre plat



Les recyparcs de Châtelet, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Les Bons Villers et Pont-à-Celles proposent désormais une collecte sélective des déchets de verre plat. Deux conteneurs spécifiques de 2 m³ sont disponibles pour les usagers dans ces 5 recyparcs. Pour rappel : la collecte des déchets de verre plat était déjà effective dans les autres recyparcs de la zone ICDI.

Le Recyparc de Pont-à-Celles fait peau neuve



Situé en face de la gare de Luttre, le recyparc ouvert au public depuis octobre 1996 a besoin d'une rénovation

pour mieux répondre aux attentes des usagers. Depuis son ouverture, le recyparc a accueilli 942.135 visiteurs et collecté ± 84.370 tonnes de déchets. La rénovation du recyparc débutera dès le mardi 17 octobre et permettra une meilleure mobilité et accessibilité aux véhicules grâce à l'extension de sa superficie. Sa réouverture sera communiquée via le site www.icdi.be

Concours



Gagnez une compostière en répondant à ce mini-quiz.

Répondre par e-mail au info@icdi.be en mentionnant « Concours IDMag2 » + votre nom et votre adresse. Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les bonnes réponses.

Les agents de l'ICDI travaillent pour vous : respectez-les !



La collecte, le recyclage et la valorisation de nos déchets sont autant d'opérations indispensables à notre confort et la préservation de notre environnement. Chaque jour, tous les collaborateurs de l'ICDI mettent un point d'honneur à relever ce défi difficile. Aidez-les dans leur mission ...

Souvenez-vous : le 19 février dernier, un agent de l'ICDI chargé de la collecte des déchets était sauvagement agressé par un automobiliste alors qu'il ne faisait que son travail. Nos équipes sont trop régulièrement confrontées à des attitudes agressives, à l'impatience des automobilistes, au manque de considération, aux dépassements dangereux, ... mettant en péril l'intégrité physique de nos agents. Ne l'oubliez pas: derrière votre poubelle se trouve un travailleur !

Levez le pied par respect et par sécurité pour eux.

Collectes en porte-à-porte Facilitez-nous le travail !



Lorsque vous êtes immobilisé derrière un camion de collecte des déchets de l'ICDI, il ne sert à rien de s'impatienter ! Les hommes font tout leur possible et les stresser ne fait que retarder leurs manœuvres. Vous pouvez par contre faciliter leur travail en respectant quelques bonnes pratiques avant de déposer vos déchets sur le trottoir.

Déchets résiduels

Évitez de déposer des contenus trop lourds dans les sacs blancs (maximum 15 kg). Pensez en effet qu'à la fin de leur journée, les agents auront soulevé des centaines de kilos chacun. Si vous jetez des objets coupants (verre plat ou cassé par exemple), emballez-les soigneusement dans plusieurs épaisseurs de feuilles de papier journal afin d'éviter que les agents ne se coupent en manipulant les sacs.

Collecte de verre

Rincez les pots et les bouteilles afin de limiter la présence d'insectes qui peuvent blesser les hommes qui effectuent le ramassage. Évitez de déposer des récipients cassés (et le verre plat qui est d'ailleurs interdit dans la collecte de verre) qui pourraient couper les agents de collecte.

Papier et carton

Disposez les papiers et cartons (propres, secs et non gras) aplatis et rangés dans une caisse en carton ou ficelés en petits paquets de maximum 15 kg. Les paquets doivent être liés avec de la ficelle (ni fil métallique, ni papier collant) de manière à ce que les agents puissent les soulever facilement.

L'ICDI en images !



Le film d'entreprise de l'ICDI «L'ICDI, un membre de votre famille» s'est vu décerner un Deauville Green Award d'Or en juin 2017 (parmi 370 films en compétition).

Ce trophée de référence récompense depuis 2012 les entreprises qui proposent une communication audiovisuelle sur leurs activités durables et responsables.

Ce film vous invite à découvrir nos équipes, nos infrastructures, nos métiers et nos missions. Vous serez ainsi surpris d'apprendre tout ce que l'ICDI fait pour vous ! Vous savez déjà que nous passons chez vous, chaque semaine, collecter vos déchets et que nous vous accueillons dans les recyparcs (parcs de recyclage) ...



Nouveau PME bienvenues dans 2 recyparcs !

Les petites et moyennes entreprises (PME) de la zone ICDI peuvent désormais accéder (uniquement) aux recyparcs de Montigny-le-Tilleul et de Charleroi II (Ransart).

 Plus d'infos sur les modalités d'accès et la tarification : www.icdi.be

Allo... Taxi-Déchets ?




Si vous ne disposez pas de véhicule pour vous rendre dans un recyparc et que vous habitez dans une commune qui n'a pas encore adhéré à la Ressourcerie du Val de Sambre, n'hésitez pas à faire appel au service Taxi-Déchets de l'ICDI pour évacuer les déchets qui vous encombrant.

Ce service payant d'enlèvement de déchets à domicile se charge de collecter tous les encombrants, inertes, déchets verts, asbeste-ciment, déchets d'équipements électriques et électroniques (frigos, machine à laver, etc.). Pour faciliter cette collecte, les déchets doivent être triés, conditionnés ou liés de manière à faciliter leur manutention. Stockés au rez-de-chaussée et facilement accessibles, les paquets ne peuvent pas dépasser 20 kg. La quantité enlevée est de 6 m³ au maximum (1 m³ maximum pour les inertes).

 Informations et réservation au **0800/94.234**

Likez la page facebook de l'ICDI

 Suivez-nous sur facebook pour être tenu au courant des aléas de la collecte en cas d'intempéries et des éventuelles modifications dans les horaires.

Recyparcs Des préposés à votre service



Très utiles pour recycler les déchets qui vous encombrant, les 15 recyparcs répartis sur tout le territoire de l'ICDI (lire également en page 6) sont des sites sensibles et potentiellement dangereux. Les préposés qui y travaillent font de leur mieux pour vous faciliter la vie et éviter les incidents. A votre disposition pour vous aider sur le site, ils sont également là pour veiller au respect des règles en vigueur.

5 conseils pour optimiser votre visite :

- 1 Il est interdit d'entrer dans les recyparcs par la sortie (même si l'entrée est encombrée) et soyez attentif aux manœuvres des véhicules qui circulent sur le site. Pour éviter tout incident, surveillez vos enfants et ne les laissez pas circuler librement sur le site.
- 2 Vos déchets doivent être déversés dans les conteneurs appropriés. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à un préposé. Afin de faciliter le contrôle qualité, ne déversez jamais le contenu de votre remorque par basculement.

Et lorsque vos déchets sont transvasés dans les conteneurs ad hoc, veillez également à toujours laisser les lieux propres. Au besoin, des brosses et des pelles sont à votre disposition.

- 3 Au fil du temps, les conditions de prises peuvent évoluer et seules les consignes du préposé ont force de loi. Il pourra ainsi en toute bonne foi refuser votre chargement en fonction de la nature des déchets, de l'état de remplissage des conteneurs ou des quantités que vous avez déjà déposées. Si vous ne pouvez décharger vos déchets parce qu'un conteneur est rempli ou indisponible, le préposé vous proposera de vous rendre dans un autre recyparc et vous indiquera au besoin le chemin.
- 4 Avant de déverser vos déchets, assurez-vous qu'aucun préposé n'est présent dans le conteneur. Pour votre sécurité, ne descendez jamais non plus dans un conteneur (pour débloquer un déchet par exemple) et prenez garde de chuter en vous approchant de trop.
- 5 Pour des raisons de sécurité évidentes, manipulez vos déchets dangereux avec précaution. Évitez de fumer dans l'enceinte d'un recyparc. (Lire également l'article en page 6.)

Recyparcs : des outils performants pour recycler et valoriser vos déchets !



Leur efficacité est garantie par des règles de fonctionnement très strictes. Et c'est généralement la méconnaissance de ces règles qui peut faire naître des frustrations auprès d'usagers qui s'en voient refuser l'entrée. Pour éviter ces tensions, nous vous encourageons à prendre connaissance de ces quelques règles de base.

Tri des déchets à domicile

Le meilleur moyen de ne pas s'énerver sur place est de bien trier vos déchets à votre domicile avant votre départ pour le recyparc. L'idéal est de les ranger séparément dans votre coffre ou votre remorque. À votre arrivée, vous gagnerez beaucoup de temps et le préposé pourra plus facilement vous orienter vers les conteneurs où vous devrez placer vos déchets.

Accès réservé aux particuliers

Si l'accès des recyparcs est gratuit pour les personnes domiciliées dans la zone ICDI, il n'est pas autorisé (sauf dérogation) aux professionnels que sont les entrepreneurs, les sociétés commerciales et les asbl. Le préposé ne laissera dès lors pas pénétrer les véhicules de plus de 3,5 tonnes, les camionnettes à plateau et les camionnettes dotées d'un lettrage professionnel.

Les recyparcs (nouvelle dénomination des parcs de recyclage) sont des sites spécialement aménagés pour permettre la collecte sélective de différents déchets des ménages en vue de les recycler et de les valoriser. Il ne s'agit dès lors pas de "décharges" où l'on peut tout déverser n'importe comment.

Carte d'identité électronique obligatoire

Pour pénétrer sur le site afin d'y déposer des déchets (1 m³ par jour et par véhicule), vous devrez obligatoirement vous munir de votre carte d'identité électronique que le préposé introduira dans un lecteur mobile. Si votre carte d'identité électronique ne fonctionne pas, il ne pourra pas vous laisser entrer et vous devrez solliciter une dérogation temporaire auprès de l'ICDI pour les prochaines fois (en attendant de résoudre votre problème de carte).

Vie privée

Le lecteur électronique va lire votre numéro de registre national, votre nom et votre adresse afin de vérifier que vous résidez bien dans une des communes affiliées à l'intercommunale ICDI. La plaque d'immatriculation de votre véhicule sera également encodée et permettra de comptabiliser vos apports de déchets. Pour des questions de respect de la vie privée, le préposé n'a accès à aucune autre information vous concernant.

Maîtrise des quotas

Comme la quantité autorisée pour certains déchets est annuellement limitée, demandez l'état de vos apports pour l'année en cours au préposé qui contrôle votre carte d'identité électronique. Vous pourrez ainsi estimer ce que vous pouvez encore déposer dans les recyparcs (et éviter de vous faire refouler).

Volumes limités annuellement par usager (et non par ménage) :

- Déchets verts : 10 m³
- Encombrants-Bois-EPS : 5 m³
- Inertes-Plafonnages : 5 m³
- Asbeste-Ciment : 0,5 m³
- Pneus : 5 pneus

Représentation pour un tiers

Vous pouvez faire un apport de déchets pour un autre usager à la condition de présenter sa carte d'identité en même temps que la vôtre. Cette représentation est sans restriction si les usagers sont domiciliés à la même adresse que vous. Elle est limitée à deux par an si l'adresse est différente.

Des ambassadeurs de déchets dans les écoles!



Pour aider les directions des établissements scolaires et les enseignants à limiter la production de déchets à l'école, les équipes de l'ICDI proposent un programme très complet basé sur des animations, la nomination d'un ambassadeur du tri et la mise à disposition de matériel dédié (corbeilles, conteneurs, compostière, etc.).

Commandez votre matériel!

En partenariat avec Fost Plus, l'ICDI propose du matériel aux écoles qui souhaitent optimiser le tri des déchets et les collectes au sein de l'établissement.

Corbeilles de 30 litres destinées au tri des papiers – cartons dans les classes et les bureaux administratifs (1 par classe et 1 par bureau).

Conteneur jaune de stockage de 1.100 litres destiné à centraliser et stocker les papiers et cartons déposés dans les corbeilles de 30 litres. Les écoles de plus de 800 élèves peuvent bénéficier de 2 conteneurs jaunes. Ces conteneurs doivent être présentés à la collecte en porte-à-porte les jours prévus au calendrier des collectes.

Poubelle bleue PMC de 120 litres à placer dans la cour de récréation (une par tranche de 50 élèves). Équipées d'un sac bleu de 120 litres (livré par les services de l'ICDI), ces

poubelles doivent être installées de préférence à côté d'une poubelle grise destinée aux déchets résiduels. Cette association garantit la qualité du tri des PMC (pas de déchets résiduels dans les sacs bleus).

Conteneur de stockage bleu de 1.100 litres destiné à centraliser tous les sacs bleus PMC. Les écoles de plus de 800 élèves peuvent disposer de 2 conteneurs bleus. Ces conteneurs doivent être présentés à la collecte en porte-à-porte les jours prévus au calendrier des collectes.

Compostière destinée à recycler les déchets organiques produits dans l'école. Placée dans un coin de la cour de récréation ou du jardin, cette compostière permet de transformer tous les déchets organiques qui finissent habituellement à la poubelle : restes de collation, restes de cantine, fruits, petits déchets de jardin, etc. (lire également l'article en page 3).

Autocollants explicatifs

Pour aider les élèves, les enseignants et le personnel administratif à s'y retrouver, l'ICDI propose des autocollants explicatifs à apposer sur les conteneurs et les corbeilles.

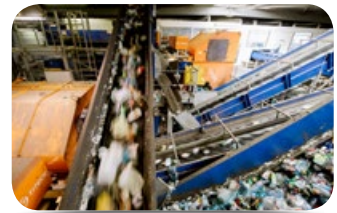


Plus d'infos? Besoin d'un conseil ou d'une animation pour sensibiliser les élèves? Contactez le service Prévention des déchets: info@icdi.be

Animation « Réinventons nos déchets! »

Notre équipe Prévention des déchets propose à toutes les écoles installées sur le territoire de l'ICDI l'animation « Réinventons nos déchets! ». Destinée à un large public (3^{ème} et 4^{ème} primaires, 5^{ème} et 6^{ème} primaires, 1^{ère} et 2^{ème} secondaires), cette animation permet aux enfants de découvrir la face cachée des déchets : de la prévention des déchets où ils apprennent à consommer mieux, jusqu'à la valorisation par le recyclage ou la transformation énergétique.

Dans les coulisses de VALTRIS



Les élèves du primaire (à partir de la 3^{ème}) et du secondaire des écoles présentes sur le territoire de l'ICDI peuvent désormais vivre une expérience unique en pénétrant au cœur du nouveau centre de tri des PMC Valtris, le plus grand et le plus moderne de Wallonie. Avec une capacité de traitement de 22.000 tonnes d'emballages PMC, ses lignes presque entièrement automatisées permettent un meilleur tri des déchets et garantissent la sécurité des agents.

À l'abri du bruit des machines, dans une salle pédagogique spécialement aménagée pour accueillir les visiteurs, les élèves profitent d'explications précises et ludiques sur les différents processus du tri, de la collecte et du recyclage des PMC. Cette salle, entièrement vitrée et positionnée au cœur de l'équipement industriel, offre une vue unique sur le fonctionnement des machines et le travail des trieurs. À découvrir sans attendre!



En savoir plus: icdi.be/ecoles-associations.htm



Hachis parmentier de poulet

- 500 g de poulet cuit de la veille
- 100 g de lard maigre fumé
- 1 kg de pommes de terre cuites de la veille
- 2 oignons
- 1 œuf
- 2 gousses d'ail
- 1 bouquet de persil
- 80 g de beurre + 10 g pour le plat
- 40 g de fromage râpé (emmental)
- 2 c. à soupe d'huile
- 1 pincée de noix de muscade râpée
- Sel, poivre

Chauffer légèrement et écraser les pommes de terre cuites pour obtenir une purée. Ajouter la moitié du beurre, la noix de muscade, sel et poivre.

Hacher grossièrement la chair du poulet cuit et le lard. Peler et émincer les oignons et l'ail. Laver le persil et le ciseler.

Dans une poêle, chauffer l'huile et faire sauter le poulet et le lard durant 2 à 3 minutes. Retirer et verser dans une assiette creuse.

Dans la même poêle, disposer le beurre restant et faire étuver doucement les oignons et l'ail durant 10 minutes. Disposer le tout dans l'assiette avec les viandes. Mélanger et laisser tiédir.

Ajouter l'œuf entier et le persil à la préparation. Rectifier l'assaisonnement.

Préchauffer le four à 210 °C (thermostat 7).

Beurrer un plat à four, y verser la moitié de la purée et recouvrir avec la viande. Terminer en couvrant la viande avec le reste de purée. Égaliser la surface et saupoudrer avec le fromage râpé. Enfourner durant 40 minutes.

Déguster le hachis avec une salade verte.

23/09

Nature en ville

Une fête de l'environnement à vivre en famille ! Centre de Loisirs de Marcinelle - de 10h00 à 18h00 - Entrée gratuite.

Plus d'infos : lire page 2

01/10

Journée de la pomme

L'asbl Pays de Geminiacum (communes de Pont-à-Celles et Les Bons Villers) vous invite à participer à un programme d'activités riche et varié autour de la pomme.

Plus d'infos : 071 84 05 67

info@geminiacum.be - www.geminiacum.be

21/10

Collecte des jouets

Rapportez vos jouets encore en bon état dans tous les recyparcs de la zone ICDI. Ils seront redistribués à des associations. Un geste solidaire et une bonne action pour l'environnement.

25-26/11

Journées de l'Arbre

Durant le week-end de la Sainte-Catherine, des distributions gratuites d'arbres sont organisées dans nos communes. Les animateurs du service Communication et Prévention de l'ICDI sensibiliseront les citoyens au compostage et à l'éco-jardinage, au gaspillage alimentaire, aux déchets spéciaux des ménages et au réemploi.

Plus d'infos : www.icdi.be

Brocantes

Plaques tournantes de la récup et du réemploi, les brocantes participent activement au modèle de l'économie circulaire.

30/09

8^{ème} GRANDE BROCANTE de la Fraternité Montagnarde

La brocante annuelle de la Fraternité Montagnarde se tient le samedi 30/09, sur la place Albert 1^{er} à Montignies-sur-Sambre (Centre). Elle s'adresse aux particuliers et professionnels.

09-16-23/10

Brocante à Fontaine-l'Evêque

Brocante extérieure se déroulant de 07h00 à 17h00. Briko dépôt - 131 route de Charleroi à 6140 Fontaine-l'Evêque.

Plus d'infos : 0486 86 25 72

Octobre et novembre

Brocante à Anderlues

Tous les samedis, dimanches et jours fériés de 9h00 à 17h00, brocante intérieure et extérieure. Chée de Mons 56 à 6150 Anderlues.

Plus d'infos : 0475 83 96 01

Tous les dimanches

Brocante Pilou à Charleroi

Brocante extérieure organisée de 13h00 à 19h00 sur le parking du Match. Grand Rue 1 à 6000 Charleroi.

Plus d'infos : 0475 46 41 48

Brocante de Fleurus

Tous les dimanches et jours fériés (jusqu'au 18 décembre), brocante extérieure sur le site du Leader Price (de 13h00 à 18h00). Chée de Charleroi 787 à 6220 Fleurus.

Plus d'infos : 0475 46 41 48

Événements

Gobelets réutilisables : jusqu'à 70% de déchets en moins !



Pour éviter l'utilisation de gobelets à usage unique (jetables) lors d'événements se déroulant sur son territoire, l'ICDI invite tous les organisateurs (grands événements ou petites structures) à proposer des gobelets réutilisables. Mis gratuitement à la disposition des organisateurs, ces gobelets en plastique rigide, solides et consignés peuvent être lavés et réutilisés à l'infini.



Plus d'infos ?

www.icdi.be/associations/organisateur-d-evenements.htm